Permanence administrative et congés d'été

publié le 04/07/2014

Une permanence administrative sera assurée au collège de l'Osme du 07 juillet au 11 juillet 2014.
Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h.
Le mercredi de 9h à 12h

Le collège sera fermé au public pendant la durée des vacances d'été.

Réouverture du collège avec une permanence administrative à partir du 25/08.

Toute la communauté éducative et moi-même vous souhaitons de très bonnes vacances !

Le Principal.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.